

Couverture catastrophes naturelles

Europ Assistance est toujours prêt à vous aider à trouver un logement pour vous et votre famille et pour vous aider à régler votre retour en Belgique.

Quand une catastrophe naturelle se produit nous prenons en charge:

- la prolongation des frais de séjour si vous ne savez pas revenir de vacances à la date prévue.
- les frais de logement, déjeuner et transport de/vers l'aéroport ou gare jusqu'à 150€/jour pour le premier bénéficiaire assuré, 50 €/jour pour les autres bénéficiaires assurés, avec un maximum de 5 jours par événement couvert.

La couverture catastrophe naturelle est la solution idéale pour faire face à ce genre de problème lorsque vous êtes en vacances.

Partez en vacances sans devoir vous soucier des intempéries ou des catastrophes naturelles inattendues

Un volcan entre en éruption, de fortes rafales de vents, des pluies diluviennes, des inondations, des rivières qui débordent, un ouragan ...



Vous pouvez opter pour une formule annuelle ou temporaire, en fonction de votre contrat d'assistance.

Tarif Annuel: 8 € / Contrat d'assistance 'individuel'
 10 € / Contrat d'assistance 'couple'
 12 € / Contrat d'assistance 'famille'

Tarif Temporaire: 4 € / personne / voyage

Comment souscrire l'option catastrophe naturelle liée à votre contrat d'assistance?

- Contactez votre intermédiaire en assurances
- **Via notre site:** www.europ-assistance.be
- Contactez Europ Assistance au 02/533.75.75

Votre intermédiaire en assurances

Europ Assistance (Belgium) S.A.
agrée par la CBFA sous les numéros
1401 et 47696.

E.R.:
I. Cornette - Europ Assistance (Belgium) S.A.
Bld. Du Triomphe 172 à 1160 Bruxelles



The logo for Europ Assistance features a stylized 'e' composed of two overlapping curved shapes, one blue and one red, positioned to the left of the company name. The word 'europ' is written in a bold, blue, sans-serif font, and the word 'assistance' is written below it in a larger, bold, blue, sans-serif font.